



## Assurance-vie bloqué car héritier injoignable

Par **I\_orac**, le **06/11/2010 à 17:52**

Bonjour,

Ma grand-tante est décédée début 2010. Elle n'a aucun héritier direct et nous sommes 8 neveux à hériter de son assurance-vie. 7 d'entre nous avons accepté les conditions et payé les impôts relatifs, mais le dernier héritier reste injoignable. La trésorerie refuse de débloquer l'assurance-vie tant que ce dernier n'a pas accepté la donation et payé les impôts. Cette situation est maintenant bloquée depuis plusieurs mois, quels sont nos recours et à qui s'adresser pour débloquer la situation?

Merci pour vos réponses

Carole

Par **mimi493**, le **06/11/2010 à 20:46**

Il faut lui faire faire par huissier une sommation interpellative

En quoi le TP est concerné par le déblocage d'une assurance-vie ???

Par **jolonj92**, le **26/01/2015 à 13:45**

ma mère (91 ANS) souhaiterait savoir comment s'informer si une assurance-vie de son concubin décédé il y a 2 ans existe ? merci.